

**PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL COMMUNAL DU 9 MARS 2011**

Introduction

Le Président ouvre la séance à 20h00

1. Appel

Sont excusés : Madame Hausammann Claire,
Messieurs, Bassin Armand, Fleury Louis, Lecoultre Georges.Claude, Pulver Patrick,
Ruau Philippe, Samarine Basile
Absents : Madame Ramos-Martin Teodora
Monsieur Bachelard Willy

2. APPROBATION DU P.V. DE LA SEANCE 8 DECEMBRE 2010

Le PV est accepté à l'unanimité.

3. COMMUNICATIONS DU BUREAU

Le Président demande à l'assemblée aux conseillers qui voudraient se présenter à l'élection du prochain conseil communal de s'inscrire après la séance.

4. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Monsieur Paul Muller nous informe que la municipalité a organisé une séance d'information au sujet de la DMEX d'Arnex le 2 février. Une cinquantaine de personnes y ont assisté.

L'accès se fera à travers la DCMI et évitera ainsi la route d'Arnex et ne passera pas devant le collège.

Dans les jours qui suivent la DCMI d'Eysins va être mise à l'enquête publique et l'accès au futur DMEX est intégré dans le projet. Il faut distinguer les deux projets, le DMEX sera mis à l'enquête ultérieurement.

Monsieur Jean-Luc Haldimann nous dit que la réparation des routes du village est projetée.

5. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour modifié est approuvé à l'unanimité.

6. PREAVIS MUNICIPAL N° 43 CONCERNANT L'ADOPTION DU « PLAN DIRECTEUR REGIONAL DU DISTRICT DE NYON (PDRN) »

Explications de **Monsieur Paul Muller**

6.1 RAPPORT DE LA COMMISSION D'URBANISME

Lecture du rapport de la commission par **Monsieur Bernard Gay**

6.2 DISCUSSION DU CONSEIL COMMUNAL.

Madame Andrea Ruchti demande si étant près de Nyon on ne peut pas nous imposer certains projets.

Monsieur Paul Muller lui répond que comme d'habitude, c'est le conseil communal qui décide.

Monsieur Eric Haldimann trouve que l'autonomie de la commune est bien égratignée.

Monsieur Muller lui fait remarquer que nous avons gardé un barrage avec Nyon.

